

Mort de son frère Catulle écrivit ses premières poésies légères quand il venait à peine « de revêtir la toge blanche », à partir de sa dix-septième année environ (an 67) ¹ ; mais nul ne saurait dire s'il publia ces essais et s'il en subsiste quoi que ce soit dans notre recueil. La plus ancienne de ses productions que nous ayons conservée paraît être celle où il rappelle (entre les années 62 et 60) la perte d'un frère, évidemment son aîné, pour lequel il avait une affection profonde ; ce jeune homme, qui avait peut-être suivi en Asie Mineure quelque magistrat romain, à moins qu'il n'y fût un voyage d'études, venait d'y mourir et on l'avait enseveli loin de tous les siens, sur la côte de Troie, au cap Rhoetée ². Catulle, retiré pour un temps à Vérone, donna cours à ses regrets dans une élégie où une émotion très sincère s'allie d'une façon assez étrange au souvenir de ses amours et à des développements mythologiques dans le goût alexandrin ³. De la même époque, c'est-à-dire à peu près de l'an 60, doit dater une autre pièce qui montre aussi à quel point ce deuil récent l'avait abattu, sans qu'il eût cependant interrompu tout à fait ses travaux ⁴.

Voyage en Bithynie En 57, le gouvernement de la Bithynie était échu à C. Memmius, magistrat disert et érudit, poète à ses heures, celui-là même que Lucrèce a immortalisé en lui dédiant le *De rerum natura*. Catulle obtint de faire partie de la maison de ce noble personnage avec son ami Helvius Cinna et il partit pour la lointaine province assignée à son protecteur, comptant bien y arrondir sa fortune grâce à ces profits plus ou moins

1. 68, 15. Cf. 1, 3-7.

2. Auj. Karanluk (Schliemann).

3. 68, 19-26, 91-100.

4. 65, 1-18.